

# REGLEMENT DE COURSE 3 ème édition de « TOA TEFANA TO'A »

## **PREAMBULE**

L'association Tefana va'a, organise sa troisième édition «TOA TEFANA TO'A» le samedi 31 juillet 2021. En partenariat avec la mairie de faa'a, de la Fédération tahitienne de Vaa. Elle est réservée aux compétiteurs en règle de leur licence pour l'année 2021. De vocation perpétuelle, elle sera organisée tous les ans sur l'île de Tahiti spécialement dans la commune de Faa'a. Le «Toa Tefana To'a » est une course de va'a individuel et va'a six réservé aux entreprises, loisir et mixte. Un parcours a été tracé pour une course réservé au kayak. Elle est répartie sur plusieurs catégories; cadet, juniors, séniors et vétérans homme et femme. Elle figure à la quatrième course au programme du championnat de va'a intitulé « TOA NÔ FAA'A ». Plusieurs parcours ont été programmés et Chaque compétiteur(trice) devra minutieusement les respecter. Un règlement pour la course a été élaboré afin que chaque compétiteur puisse se conformer.

## **1. DEPART/PARCOURS**

08h30 : PARCOURS V1 22 km - JUNIOR – SENIOR – VETERANS 40 ANS

8h45 : PARCOURS V1 13 km FEMME juniors, séniors, vétérans et les HOMME VETERANS 50 ANS

9H00 : PARCOURS V1 1.5 km BENJAMINS(GF) et 3 km pour les MINIMES (GF)

11H00 : PARCOURS V1 8 km CADET(GF) + 110 KL

12H : PARCOURS KAYAK

13H15 PARCOURS V6 13 km –HOMME– LOISIR - ENTREPRISE

13H30 PARCOURS V6 13 km - MIXTE

La **1<sup>ère</sup> ligne** par deux **bouées** étant la limite de départ, plusieurs bouées seront posé pour définir les divers parcours. Les départs seront données en face des bungalows de l'hôtel beachcomber inter continental pour se diriger vers papeete.

L'alignement et le départ seront donnés par le bateau commissaire et le **respect de la ligne de départ sera incontournable**. Les va'a qui franchiront la zone de départ et/ou ceux qui franchiront la ligne d'eau avant le signal de départ seront pénalisés de **05 mn**. Une ligne d'eau d'environ 200 m prévue sera balisée par **des bouées qui se situeront du côté récif à gauche et d'un bateau officiel qui sera situé à droite**. Le comité organisateur ne saurait être tenu pour responsable des dégâts et blessures occasionnés pour manquement à cette règle.

## **2. DROITS D'INSCRIPTIONS**

L'inscription est fixée à **3000 F CFP** pour tous compétiteurs de VA'A hoe des catégories junior au vétérans (HF) et pour les jeunes de benjamin aux cadets (GF) c'est fixé à 1500 F CFP idem pour les kayak. Pour les va'a ono V6, la participation est de **15 000 F CFP** Le retrait des bulletins et versement se fera auprès de l'association tefana va'a le jeudi 29 le vendredi 30 de 7h à 17h30 au fare va'a de faa'a. contact . 89 78 29 79.

Il faudra alors bien préciser à l'inscription, la discipline ainsi que la catégorie qu'elle concoure : Cadet(te), junior, séniors, vétérans hommes et femme ainsi que l'âge. Chaque compétiteur recevra un numéro dossard et devra le collé sur son embarcation, idem pour les V6 et kayak. La vérification des stickers sponsors sera effectué avant la course. Aucun compétiteur ne pourra déroger à cette règle..

## **4. LICENCES DES RAMEURS**

Les compétiteurs doivent obligatoirement être titulaires de la licence à jour de leur Fédération respective 2021

## **5. LES EMBARCATIONS**

Pour une sécurité maximale :

Pour les Kayakistes : un gilet de sauvetage OBLIGATOIRE.

Pour les Va'a hoe va'a ono: libre.

## **6. CONSIGNE DE SECURITE BATEAUX OFFICIEL**

Les bateau officiel et secouriste drapeaux jaune ou blanc

## **7. ASSURANCE RESPONSABILITE et SECURITE**

Tout compétiteur confondu engagé doit être à jour de sa licence afin de pouvoir bénéficier de l'assurance RC. Quant à la course celle-ci est couverte par une assurance RC contractée par le comité organisateur de «TEFANA VA'A».

L'organisateur Tefana va'a déclinera toute responsabilité pour tout problème d'ordre matériel ou physique en cas d'incident survenu durant l'épreuve. La sécurité sera assurée par quatre bateaux suiveurs, les pompiers et les secouristes de la fédération tahitienne de secouriste.

## **8. RECLAMATIONS**

Toute réclamation devra être formulée par écrit au Directeur de course et déposée par le ou (la) plaignant, au plus tard **20 minutes** après l'arrivée du dernier va'a accompagné d'un montant de 5.000 francs CFP

## **9. SPONSORING**

Par leur engagement dans la course, tous les compétiteurs acceptent de plein droit les conditions de sponsoring proposées par les officiels. Les marques concurrentes ne sont pas autorisées. La moitié avant de chaque pirogue est réservée exclusivement aux partenaires privilégiés de la course. En cas de contestation, l'organisateur se réserve le droit de sanctionner les compétiteurs ne se pliant pas à la règle.

## **10. CLASSEMENTS**

Le classement général s'établit **au temps** obtenu. Toute pénalité sera tenue en compte pour le classement final

## **11. ANNULATION DE LA COURSE**

En cas de conditions météorologique **NON FAVORABLES A LA COURSE**, le Directeur de course en coordination avec l'organisateur se réservent le droit d'annuler la course et/ou de la reporter à une date fixée ultérieurement ou de changer le parcours de la course.

## **12. UTILISATION DES PARKINGS**

Tous les va'a pourront être déchargés et mis à l'eau. Elles ne devront pas être stationnées aux abords de la plage du départ mais dans le parc prévu à cet effet.

## **13. ATTEINTE A LA DIGNITE**

En sus, des pénalités prévues précédemment, toute personne physique participante à l'épreuve, qui aura par sa tenue, son langage, ou par faits et gestes, porté atteinte aux biens matériels à la dignité des autres participants aux membres et officiels du Comité, sera passible de sanction pouvant aller jusqu'à l'interdiction de prendre part à la suite de l'épreuve.

## **14. RECOMPENSES**

Les récompenses seront remises lorsque l'organisateur de l'événement et les membres du jury auront validé les résultats officiels : Les vainqueurs devront se présenter avec leur maillot de course sur le podium pour se voir remettre leur prix. En cas de défaillance d'une ou plusieurs compétiteurs, l'organisateur se réserve le droit de remettre en jeu la récompense à l'année suivante.

Les lauréats recevront un trophée + le pactole décidé par l'organisateur.

Plusieurs tirages au sort seront prévus : ces derniers auront lieu après la remise des prix.

Cependant la présence du rameur est obligatoire lors du tirage au sort. Les lots ne pourront être remis à une personne différente du tirage au sort sous peine de remettre en jeu le lot tiré au sort. Un seul et unique tirage gagnant par participant.

## **15. COMPOSITION DU COMITE ORGANISATEUR**

Il est composé comme suit : Tarahu Laurent président, « Roland Barff » directeur de course, contrôleurs de course « Henri Tarahu », responsable de la logistique Moris RIARIA, responsable secrétariat et starter Stéphanie Tuheiava + Rino Cavallo secrétariat, trésorière...

## **16. MEMBRES DU JURY**

Les membres du jury sont Les membre du bureau exécutif de l'association tefana va'a et membres du comité organisateur du championnat va'a « toa nô faa'a ».

## **17. DROIT A L'IMAGE**

La course fait l'objet d'une médiatisation en général assurée par les différents médias (télévision, radio, presse écrite, et internet) qui assurent la couverture de l'événement et les interviews. En participant à la course, j'autorise par mon inscription et par la présente, l'usage gratuit de mon image et / ou de ma voix mon nom et celui de mon club à des fins promotionnelles, publicitaires, commerciales (via radio, la télévision ou la presse, internet...), à la réalisation de DVD, films, selon les besoins et les décisions du comité organisateur.

## **18. ENVIRONNEMENT**

Pour le respect de l'environnement, il est demandé à tous, d'être sensible à la protection de l'océan, de ne pas jeter leurs déchets par terre et/ou dans la mer. Des poubelles sont prévues au départ et à l'arrivée. Tous sont invités à véhiculer une bonne image de ce sport.

Sportivement  
Tefana Va'a